



Bordeaux - Etudiants - Club : Section ESCRIME

1er Circuit National SABRE VETERANS le 12 Novembre 2011 Challenge Pierre DUPUY

Monsieur le Président,
Maître,

La Section Escrime du Bordeaux Étudiants Club a le plaisir de vous inviter à participer
au **1^{er} challenge Pierre DUPUY**

Circuit National disputé au SABRE, catégorie VETERAN.

Il se déroulera le **SAMEDI 12 Novembre 2011**,
Gymnase Nelson PAILLOU, 53 rue Pauline Kergomard - 33800 BORDEAUX.

L'accueil des tireurs débutera dès le Samedi 12 Novembre 2011.

A l'issue de la journée de compétition, un vin d'honneur et un repas de gala avec animation réuniront tireurs, accompagnateurs et organisateurs.

Durant toute la durée de la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres bénévoles de notre Club.

Le dimanche matin nous nous vous proposons une visite touristique de Bordeaux suivie de celle d'un château.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire, monsieur le président, maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Pascal MARECHAL

1er Circuit National SABRE VETERANS le 12 Novembre 2011 Challenge Pierre DUPUY

LIEU DE LA COMPETITION

GYMNASE NELSON PAILLOU
53 rue Pauline Kergomard – 33800 Bordeaux.
Tél/Fax : 05 56 91 76 13 Tel : 05 56 92 95 24 Mail : bec9@wanadoo.fr

ORGANISATION

L'accueil des tireurs débutera dès le Samedi 12 Novembre 2011.
Durant toute la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres bénévoles de notre club.

NAVETTES DEPLACEMENT

Des navettes peuvent être organisées depuis la gare, les Hôtels et le gymnase
Pour RV prendre contact avec le BEC Escrime au 05 56 91 76 13 tous les soirs du
lundi au vendredi à partir de 18h jusqu'à 20h30, et ce jusqu'au mercredi 9 Novembre.

COUPON REPONSE

1^{er} CHALLENGE Pierre DUPUY
REPAS DE GALA du samedi 12 Novembre 2011 à partir de 19h30 heures
15 Euro par personne (à l'exception des tireurs étrangers et arbitres)

CIRCUIT TOURISTIQUE

Voici le programme pour la matinée du dimanche matin :

- 9h00 visite de Bordeaux avec un guide de l'office du tourisme
- 10h00 départ pour le château Smith Haut Lafitte
Visite et dégustation
- 13h00 Retour au club

Tarif 35 € par personne comprenant, la visite avec un guide, le bus pour la matinée, la visite et la dégustation au chateau Smith Haut Lafitte.

Il faut un minimum de 20 personnes.

CLUB : _____

Préciser le nom des participants.

Nombre de participants repas de gala : _____

Nombre de participants circuit touristique : _____

Coupon réponse à retourner
Avant le 7 Novembre 2011
à :
Bernard AUDREN
(voir fiche d'engagement)

RECOMPENSES

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de coupes, médailles et produits régionaux, récompensant les huit finalistes.

RESERVATION HOTELS

Résidence de Tourisme TENE0 Suites

4 cours Barbey – 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 33 22 00 (33556332200) Fax : 05 56 33 22 11 (33556332211)

En sortant de la gare St Jean, prendre le cours de la Marne. Hôtel à 300 mètres à gauche

Comfort Suites Victoria Garden Bordeaux

(à proximité du gymnase)

127, cours de la Somme

33 800 Bordeaux - France

Tel + 33 (0) 5 56 33 48 48 Fax + 33 (0) 5 56 33 48 49

Autres hôtels à proximité de la gare

KIRIAD

IBIS

REGLEMENT DE LA COMPETITION

ARTICLE 1 DEROULEMENT

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.

La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers, en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.

ARTICLE 2 FORMULE DE L'EPREUVE

Conforme au cahier des charges de la Fédération Française d'escrime

SAMEDI 12 Novembre 2011

13 H 30	Appel des tireurs
14 H	Scratch
14 H 45	Début de la compétition

ARTICLE 3 ENGAGEMENTS

Uniquement sur le site FFE avant le mercredi 9 Novembre 23h59 pour les licenciées FFE, par les autres moyens pour les autres.

Droit d'engagement est fixé à **12 euro** par tireur.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur, sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de 60 €.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au près du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

Pour les étrangers

Engagement à envoyer à Mr Bernard AUDREN, 88 rue de Pessac, 33000 Bordeaux, France

Tel : 05 56 96 48 01(33556964801) Fax : 05 56 96 19 20 (33556961920)

mail :bernard.audren@wanadoo.fr

ARTICLE 4 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E.

ARTICLE 5 Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.
Les arbitres sont convoqués le Samedi pour 13 h 45 heures au plus tard.
L'arbitre présenté par un club est autorisé à tirer. Voir cahier des charges de la fédération.

Le club organise le lendemain dimanche 13 le circuit national challenge HERVE GRANGER VEYRON, les arbitres présents au circuit vétérans sont invités à rester le dimanche pour officier lors de cette compétition. Dans ce cas, l'hébergement et le repas du samedi soir leur seront offerts.

ARTICLE 6 Le directoire technique sera composé suivant le règlement de la FFE et affiché avant le début de la compétition.
Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement du Challenge.

